

Immobilisations incorporelles et corporelles : mises en oeuvre de cas complexes – Workshop

Traiter les principales difficultés comptables et leurs incidences fiscales liées aux immobilisations incorporelles et corporelles

PUBLIC

Responsables / Gestionnaires d'immobilisations – Comptables – Managers de la fonction comptable et financière – Collaborateurs en cabinet d'expertise comptable – Toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en matière de gestion des immobilisations incorporelles

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne connaissance des techniques comptables

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Apprentissage par l'action avec des cas pratiques ciblés

Valeur ajoutée des échanges et du partage d'expériences entre participants

Possibilité de combiner plusieurs ateliers pour un parcours d'apprentissage complet

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le

Code
702852

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Mettre en pratique les principales difficultés dans le traitement comptable et fiscal des immobilisations incorporelles et corporelles

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Mettre en pratique les principales difficultés dans le traitement comptable et fiscal des immobilisations incorporelles et corporelles

- Etude de cas sur les principes de reconnaissance des actifs à travers des cas de jurisprudence :
- Frais d'établissement
- Frais de développement
- Fonds commercial
- Marque et clientèle
- Site internet
- Usufruit d'un ensemble immobilier
- Bail emphytéotique
- Décomposition des immobilisations corporelles
- Coût de démantèlement et de restauration de site
- Tests de dépréciation

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 20 Nov. 2026

